

SOLIDARITÉ
UKRAINE

n°
66

Hautes Alpes

PRINTEMPS 2022

LE MAG

- **Actualités** / P. 8
Des financements sur mesure
pour les stations
- **Entretien** / P. 16
François Sauvadet, président
de l'Assemblée des
Départements de France
- **Tout à loisirs** / P. 24
Clausonne : sur les traces
de l'ancienne abbaye

▲ **Dossier**

L'élevage, ADN des Hautes-Alpes



Hautes-Alpes
le département

HAUTES ALPES LE MAG N°66 - PRINTEMPS 2022

4 PLEIN CADRE

Le Premier ministre en visite dans les Hautes-Alpes

6 ÉVÉNEMENT

Fiers de nos athlètes haut-alpins

8 ACTUALITÉS

Financements sur mesure pour les stations
De nouvelles actions en faveur du handicap et du grand âge
Tour de France : étape événement au col du Granon
Deux bâtiments départementaux en chantier

10 EN TRAVAUX

11 DOSSIER

L'élevage, ADN des Hautes-Alpes

16 ENTRETIEN

François Sauvadet, président de l'Assemblée des Départements de France

18 HAUTS TALENTS

Service de soins infirmiers à domicile de Gap
Valentin Lacroix

20 À VOS CÔTÉS

Recrutements : les Hautes-Alpes sur leur 31 !
Des routes nationales transférées au Département

22 CANTONS

Saint-Bonnet en Champsaur

24 TOUT À LOISIRS

Clausonne : sur les traces de l'ancienne abbaye

26 CAUSES COMMUNES

À la une : Photo © Patrick Domeyne

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication Tél. 04 92 40 38 00

Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication : Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi - Digne-les-Bains Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



12 janvier

À Orcières-Merlette, Jean-Marie Bernard, président du Département, et Patrick Ricou, président de l'Agence de développement, débutent une tournée des stations haut-alpines pour recenser les projets sur le territoire avant l'adoption de son nouveau plan de soutien de l'économie touristique. Montant : 30 millions d'euros sur 6 ans.



17 janvier

Inauguration de la Méretièrre à Veynes, nouveau siège de la communauté de communes du Buëch-Dévoluy, en présence du ministre Joël Giraud. Ce pôle de services à la population est indispensable pour garder le lien dans des milieux aussi ruraux que le nôtre. Cette inauguration est aussi l'occasion de faire un tour de table sur l'avenir économique de notre territoire.



26 janvier

Sur le front de neige de Chantemerle, rencontre avec Arthur Bauchet qui s'est particulièrement distingué lors des Jeux Olympiques de Pékin. À travers lui, tous les sportifs de notre territoire sont récompensés et encouragés. Le Département est fier de ses athlètes et entend les soutenir. (Lire page 7.)



7 février

Les Archives départementales sont en effervescence. Elles s'installent dans des locaux provisoires, à La Bâtie-Neuve, pendant les travaux de modernisation du bâtiment de Gap. La salle de lecture provisoire, indispensable aux chercheurs et usagers du service, a ouvert au public début mars.



10 février

On prépare déjà l'été, à Lyon, avec la présentation du parcours du 74^e Critérium du Dauphiné, du 5 au 12 juin. Avec deux étapes dans les Hautes-Alpes (Rives-Gap, le 10 juin et Saint-Chaffrey-Vaujany, le 11 juin), c'est un joli tour de chauffe avant le Tour de France, les 13 et 14 juillet.



24 février

Signature d'une convention entre le Département et le Service départemental d'incendie et de secours. Par cet engagement pluriannuel, le Département lui garantit les moyens dont il a besoin pour accomplir ses missions et s'engage à soutenir son plan de rénovation des casernes.



▲ Jean-Marie Bernard

Président du Département

Chef de file de la solidarité, le Département ne peut rester insensible à la situation actuelle aux portes de l'Europe. De nombreuses initiatives ont été prises dans nos villes et villages qui témoignent de la solidarité des Haut-Alpins avec le peuple ukrainien. Elles doivent toutes être saluées. Dans cet élan, le

Département joue pleinement son rôle de facilitateur et de coordinateur. Nous avons notamment mis à la disposition de toutes les communes haut-alpines un camion qui acheminera les dons à destination.

L'heure est aussi au printemps et au renouveau dans notre beau département des Hautes-Alpes. Après une saison d'hiver marquée par une belle fréquentation de nos stations particulièrement bienvenue après l'hiver blanc que nous avons connu en raison de la pandémie en 2020-2021, l'heure est à la préparation de l'été et au retour aux champs.

La fin de l'hiver a été marquée par la très belle représentation des Hautes-Alpes au Salon international de l'agriculture, à Paris. Un rendez-vous auquel le Département attache une grande importance tant il constitue une vitrine pour nos producteurs locaux. Avec 80 produits présentés au Concours général agricole, c'est tout le savoir-faire de notre territoire qui est mis en valeur de la meilleure des manières. L'agriculture est une priorité pour le Département, tant elle est gage d'équilibre pour notre économie et notre environnement. C'est encore plus vrai aujourd'hui avec la mise en œuvre du programme alimentaire territorial.

Préparer l'été et l'avenir, c'est encore s'intéresser aux nouvelles demandes de nos concitoyens : le Département s'attache à maintenir son réseau routier en bon état, tout en le modernisant et l'adaptant aux nouveaux besoins en matière de mobilités. L'ambition de la majorité départementale est de fortement développer le nombre d'itinéraires, voies et pistes cyclables dans les années à venir. Les travaux commencent dès ce printemps.

Enfin, le Département se prépare à devenir un acteur majeur de la production d'énergies renouvelables. Dans le même esprit que pour le programme alimentaire, j'ai l'intime conviction que la production d'une énergie renouvelable locale est gage de qualité et de ressources pour l'avenir. C'est ce à quoi nous travaillons aujourd'hui.



Le Premier ministre en visite dans les Hautes-Alpes



Entouré de nombreux élus haut-alpins, le président Jean-Marie Bernard a accueilli Jean Castex à l'Hôtel du Département lors de sa visite dans les Hautes-Alpes, le 5 mars dernier. Le Premier ministre avait fait le déplacement en compagnie de Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué chargé du tourisme, de Joël Giraud, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et de Renaud Muselier, président de la Région.

Le président du Département a présenté à Jean Castex les grands chantiers en cours, donnant au Premier ministre l'occasion de rappeler « la nécessité pour l'État d'aider les territoires ruraux ». Ce dernier a également annoncé l'augmentation des enveloppes consacrées aux travaux du Pas de l'Ours et de la galerie de la Marionnaise. Poursuivant sa visite dans la station des Orres, il a ensuite confirmé la poursuite du Plan Avenir montagnes.



▲ JO de Pékin 2022

Fiers de nos athlètes haut-alpins



Alexia Queyrel



Alizée Baron



Arthur Bauchet



Camille Cerutti



Cyprien Sarrazin



Flora Dolci



Lucille Lefevre



Nils Allegre



Valentin Giraud-Moine

Les 9 sportifs haut-alpins qui ont participé à l'édition chinoise des Jeux olympiques d'hiver n'ont pas démerité. Parmi eux, on compte finalement deux médaillés : Arthur Bauchet remporte à lui tout seul quatre médailles en ski paralympique et Valentin Giraud-Moine, une, comme guide de Hyacinthe Deleplace.

Durant les JO d'hiver, le cœur des Haut-Alpins a battu au rythme des résultats des neuf jeunes sportifs du département présents à Pékin, en février et mars dernier : Alizée Baron, d'Orcières-Merlette en ski cross ; en snowboard, Lucille Lefevre de Risoul (slopestyle) ; la Briançonnaise Alexia Queyrel en cross. Flora Dolci, de l'Association sportive Edelweiss, s'est battue pour une place sur le podium en ski de fond. Camille Cerutti de Risoul, Cyprien Sarrazin, du Dévoluy, et Nils Allègre de Serre-Chevalier ont défendu les couleurs françaises en ski alpin, Arthur Bauchet en ski alpin paralympique, ainsi que Valentin Giraud-Moine.

Quatre médailles pour le roi Arthur

Arthur Bauchet est indéniablement l'homme de ces Jeux paralympiques. Quadruple médaillé d'argent il y a 4 ans à PyeongChang, le Briançonnais atteint d'une parapésie spastique (maladie génétique rare) a dominé les 9 jours de compétition, remportant au total 4 médailles. À lui seul, le roi Arthur rapporte un tiers des médailles tricolores, ce qui lui a valu d'être désigné porte-drapeau de la délégation française lors de la cérémonie de clôture. Valentin Giraud-Moine n'avait jamais connu la joie d'une participation aux JO. C'est finalement comme guide du malvoyant Hyacinthe Deleplace, que le skieur d'Orcières-Merlette prend part à l'épreuve mythique, avec à la clé une médaille de bronze en para ski alpin. Ces succès ont redonné du baume au cœur à la délégation haut-alpine, éprouvée par des déceptions. La skieuse

Alizée Baron avait pour ambition de décrocher l'or à Pékin. Diminuée par des douleurs de dos, elle a été contrainte de déclarer forfait et n'a pas pu prendre le départ de la finale olympique. Pour sa première participation, Camille Cerutti, la skieuse de 23 ans licenciée au club de Risoul, a lourdement chuté en descente. Elle souffre d'une sérieuse blessure au genou droit et a dû être rapatriée en France.

Alexia Queyrel très prometteuse

La snowboardeuse Lucille Lefevre, quant à elle, raccroche à 26 ans. Première Française à s'élancer sur les pistes, elle n'a pas réussi à boucler l'un de ses deux runs et a été éliminée de l'épreuve dès les qualifications. Elle a annoncé qu'il s'agissait de sa dernière course en slopestyle. Blessée au genou, la spécialiste de l'halfpipe est néanmoins restée à Pékin pour l'épreuve de Big air. Elle a effectué sa dernière descente avec humour, déguisée en tigre, clin d'œil au nouvel an chinois. L'autre snowboardeuse, la Briançonnaise Alexia Queyrel, 22 ans, a été éliminée

en 8^e de finale, en raison d'un faux départ. La licenciée du Club Serre-Che Snow de Serre-Chevalier reste cependant très prometteuse. Lors du relais féminin de ski de fond, Flora Dolci, troisième relayeuse de l'équipe, a disputé ses premiers kilomètres aux Jeux olympiques. Malgré une 12^e place, la fondeuse de 22 ans de l'AS Edelweiss ne s'est pas laissé décourager avant d'affronter le « 30 kilomètres ». Dans des conditions délicates à gérer, elle termine finalement à la 24^e place. Niels Allègre, autre skieur briançonnais, n'a pas fait la course dont il rêvait en finale du Super-G et a terminé 26^e. Il avait pourtant fait une belle saison 2020-2021, marquée par une 4^e place au Super-G de Garmisch Partenkirchen. Cyprien Sarrazin, le skieur du CO Dévoluy, n'a pas pu s'imposer non plus, alors qu'il avait réussi sa meilleure course de l'hiver lors du dernier géant avant les JO, à Adelboden, en Suisse. Une belle 10^e place qui lui avait permis d'obtenir son billet pour la Chine. ■



Marine Michel,
vice-présidente, en charge des sports
et de Terre de jeux

Parole d'élus



Daniel Galland,
conseiller départemental délégué aux grands
événements, aux athlètes de haut niveau et
aux relations avec le Comité départemental
olympique et sportif des Hautes-Alpes

« Nous ne pouvons qu'être fiers de nos athlètes. Une sélection pour les Jeux olympiques est déjà en soi une très belle performance, même si nous pouvons comprendre la déception de certains d'entre eux. Qu'il s'agisse d'une première participation ou d'un retour gagnant, aucun n'a démerité ! Ils nous ont donné un bel exemple de sportivité, de fairplay et ont porté haut les couleurs des Hautes-Alpes ».



▲ Développement économique

Financements sur mesure pour les stations

Afin de définir les nouveaux contrats stations, Jean-Marie Bernard, le président du Département, a effectué une tournée en janvier et février derniers dans les différentes collectivités concernées, pour recueillir précisément leurs besoins et dimensionner sa réponse sur mesure.



Les perspectives de ski jusqu'en 2050 justifient l'équipement des stations en neige de culture.

Le Département prépare la deuxième génération des contrats stations. Lors de la première, il leur avait attribué 6,5 millions d'euros sur cinq ans pour financer leurs équipements. Cette fois, le montant global s'élève à 30 millions d'euros pour la durée du mandat.

Jean-Marie Bernard, président du Département, et Patrick Ricou, vice-président délégué aux finances et président de l'Agence de développement, ont tenu à rencontrer un à un, chez eux, les maires haut-alpins gérant une station de ski. Plus d'une vingtaine de rendez-vous

au total, échelonnés entre janvier et février derniers, afin de connaître leurs attentes et leurs besoins.

Des équipements en neige de culture

Le compte-rendu de ces rencontres va permettre de définir le montant des enveloppes sur mesure qui leur seront attribuées. En tant que collectivité de proximité, les Hautes-Alpes interviennent en cofinancement aux

côtés de l'État et la Région, ou de manière autonome, mettant à profit leur capacité de réactivité et leur connaissance du terrain.

Publiée en début d'année par la Région, l'étude *Climsnow* montre que le ski restera possible dans les stations haut-alpines au moins jusqu'en 2050. « Une perspective qui justifie amplement l'équipement des stations, notamment en équipements de neige de culture », estime le président. ■

▲ Politique « autonomie »

De nouvelles actions en faveur du handicap et du grand âge



Les actions ont démarré en février et se poursuivront jusqu'en 2024.

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie travaille avec le Département et la Maison départementale des personnes handicapées sur une série d'actions qui seront finalisées d'ici 2024.

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) est en partie chargée du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la prestation de compensation du handicap. Un rôle de financeur qu'elle souhaite faire évoluer, notamment dans les Hautes-Alpes. C'est pourquoi elle

s'est encore rapprochée du Département et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour élaborer avec ses partenaires une liste de projets et d'actions à mener en matière de handicap et de grand âge. Dans cette liste, figurent par exemple l'accélération de la dématérialisation des documents de la MDPH et la mise en place d'une conférence des financeurs sur l'habitat inclusif.

Cette feuille de route a été approuvée par la MDPH en décembre puis par l'assemblée départementale le 1^{er} février, permettant de lancer ces nouvelles initiatives, qui devraient être finalisées d'ici 2024. ■

▲ Tour de France 2022

Étape événement au col du Granon

Le Département se prépare au grand retour de « l'épreuve terrible ». 36 ans après la dernière arrivée d'étape, la Grande boucle repasse le 13 juillet par ce col de légende surnommé « l'ogre du Briançonnais », avec des retombées économiques directes estimées à 18 millions d'euros.



Une étape aussi spectaculaire que difficile.

On ne l'avait plus revu sur la Grande Boucle depuis 1986, date de son unique apparition : le col haut-alpin du Granon fait son grand retour dans la liste des étapes du Tour de France en 2022. Un monstre de pente qui clôturera la 11^e étape, partie d'Albertville, avant un départ de Briançon le lendemain. L'arrivée au sommet de ce géant des Alpes culminant à 2 413 mètres, promet d'être aussi spectaculaire que difficile. Autant d'ingrédients qui en font un moment immanquable, pour lequel plus

de 400 000 spectateurs sont attendus sur place. L'Agence de développement évalue à 18 millions d'euros les retombées économiques directes. Sans oublier le coup de projecteur médiatique dont le bénéfice se prolongera sur plusieurs années. Pour permettre l'ascension du peloton en toute sécurité, la route va

faire l'objet de toutes les attentions des services du Département. Elle va être rénovée, pour réparer des défauts localisés sur 10,6 kilomètres. Afin d'être prêts à temps, les engins doivent intervenir dès la mi-mai, avant même la réouverture du col, habituellement conditionnée par la fonte des neiges. ■

▲ Travaux

Deux bâtiments départementaux en chantier

2022 verra le démarrage de deux projets d'envergure pour des bâtiments départementaux. Les Archives départementales vont être modernisées et agrandies. La Maison des solidarités de Guillestre va être transformée en pôle de services à la population, avec la création d'une Maison de santé.

D'ici quelques mois, le bâtiment de la Maison des solidarités de Guillestre aura disparu pour laisser place à un édifice flambant neuf. Coût de l'opération : 4,8 millions d'euros. Dans ce nouveau pôle de services à la population, la Maison des solidarités du Département conservera sa place. Mais elle cohabitera aussi avec la Maison France services et la communauté de communes au premier étage. Aux deux étages supérieurs, le public trouvera une Maison de santé. Une

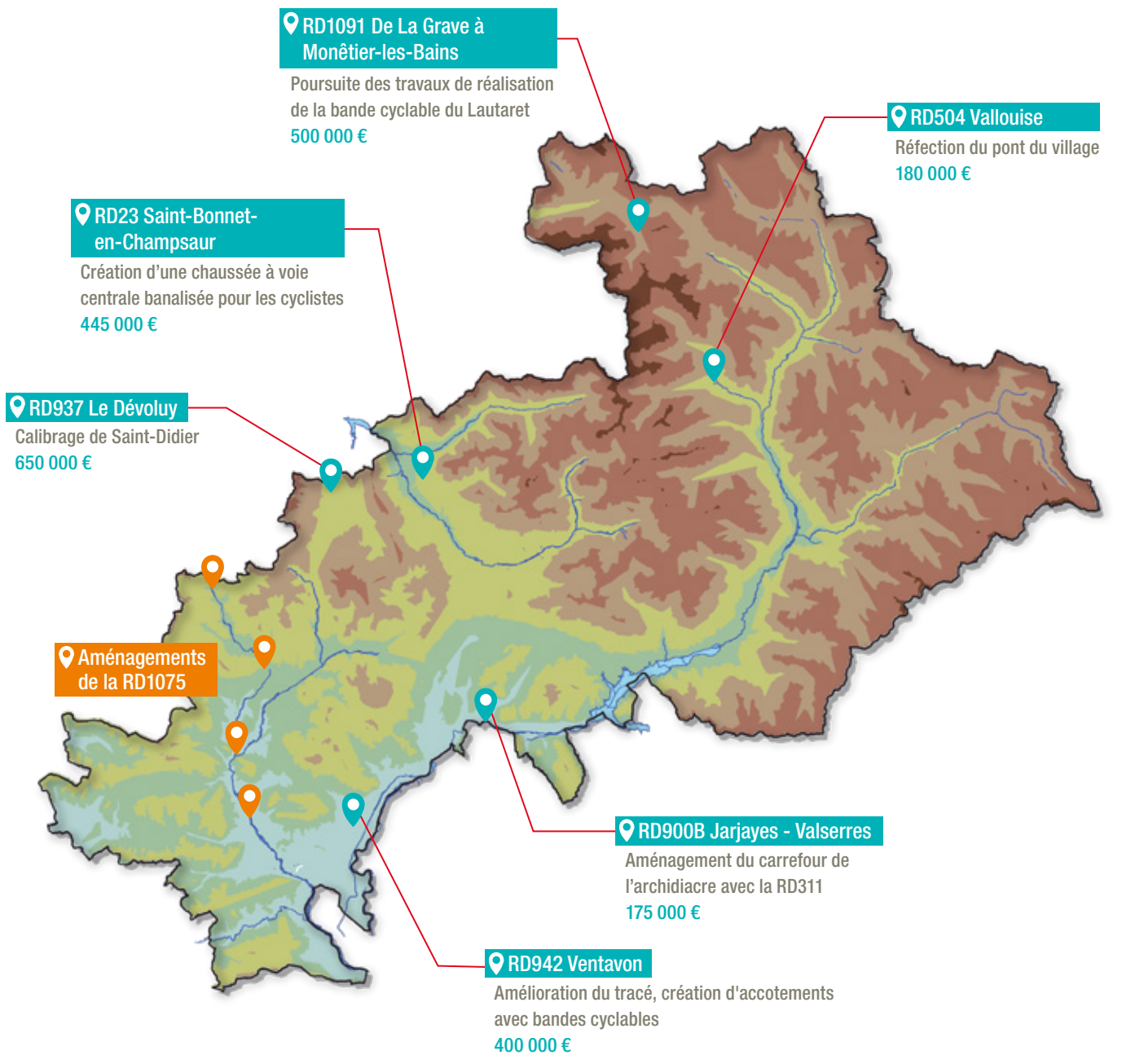
entrée distincte donnera aux patients un accès direct aux praticiens. Un ascenseur interne desservira tout le bâtiment. Les travaux ont débuté en mars, pour une livraison prévue en 2024.

C'est une démolition partielle qui attend les Archives départementales. Ne répondant plus aux normes thermiques et hygrométriques, les trois quarts du bâtiment vont être déconstruits. La structure va gagner deux étages, passant de 12 à 22 kilomètres d'archives. D'un coût global d'environ 11 millions



Démolition de la MDS de Guillestre.

d'euros, le chantier démarre en avril. La livraison du nouveau bâtiment est prévue pour l'automne 2023. ■



RD1075

Saint-Julien-en-Beauchêne	Réalisation d'un créneau de dépassement (dernière phase), 500 000 €	La Bâtie-Montsaléon - Sigottier	Reprise de la structure et élargissement du pont sur le Petit Buëch (Pont la Barque), 1 700 000 €
Aspres-sur-Buëch	Passage inférieur du village (relèvement du gabarit), 600 000 €	Montrond	Reprise de la structure et élargissement du pont de Channe, 370 000 €

Retrouvez l'ensemble des travaux sur www.hautes-alpes.fr



▲ Agriculture

L'élevage, ADN des Hautes-Alpes



Particulièrement bien adapté à la spécificité et au relief montagneux, l'élevage est l'activité agricole la plus développée dans les Hautes-Alpes. Le département accueille ainsi les plus gros cheptels régionaux d'ovins et de bovins, soit près de 310 000 animaux, qui lui permettent de se classer au premier rang des producteurs laitiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les Hautes-Alpes sont également le premier département de France en termes de surfaces agricoles biologiques (32,7 %), et cette proportion est en augmentation. L'élevage haut-alpin se distingue par la qualité de son lait et de ses produits laitiers, transformés de plus en plus localement et directement par les éleveurs. Mise à mal ces deux dernières décennies, cette filière reprend du poil de la bête, notamment grâce aux mesures d'accompagnement des éleveurs prises par le Département et la chambre d'agriculture. Les Hautes-Alpes continuent également à soutenir la filière ovine et le pastoralisme, confrontés à une crise provoquée par l'augmentation de la prédation sur les troupeaux.

▲ Cheptel

L'élevage, un patrimoine haut-alpin



© : iStock

1400 tonnes de viande de bœuf sont produites chaque année dans le département.

L'agriculture est la deuxième activité économique du département, derrière le tourisme. L'élevage, particulièrement d'ovins et de bovins, y tient une place prépondérante.

L'agriculture constitue l'une des activités économiques majeures des Hautes-Alpes. Une caractéristique qui se lit sur ses terres : plus de 39 % de la surface du département est dédiée aux activités agricoles, avec une place prépondérante consacrée à l'élevage.

« Les deux tiers des producteurs sont des éleveurs, confirme Éric Lions, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes. Et la majorité d'entre eux sont orientés moutons. » 800 exploitations sont dédiées à l'élevage ovin, bovin, caprin et porcin et plus d'un tiers sont situées dans le Champsaur-Valgaudemar, dont une partie croissante en agriculture biologique.

Les 310 000 bêtes du cheptel haut-alpin sont principalement des ovins. Sur les 848 000 ovins qui sont élevés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de 271 000 se trouvent dans les Hautes-Alpes. En ce qui concerne les bovins, là encore les Hautes-Alpes se

démarquent : avec 32 000 animaux sur les 69 000 élevés dans la région, c'est donc près de la moitié des bovins régionaux qui pâturent dans le département. La production annuelle de viande de bœuf s'élève à environ 1 400 tonnes. Celle du lait de vache reste aussi prépondérante avec plus de 171 000 hectolitres. La majorité est consacrée à l'industrie, le reste à la fabrication de produits fermiers locaux. « Depuis vingt ans, avec l'instauration des quotas laitiers, nous avons pu observer un fort développement de l'élevage bovin en viande au détriment de la production

laitière. Nous avons alors lancé un grand volet d'accompagnement pour relancer cette dernière », souligne Éric Lions. Présenté fin 2021, l'un de ses objectifs est d'augmenter les volumes produits. Néanmoins, la filière lait se redynamise déjà, boostée par l'activité de transformation fromagère. Mais l'élevage et le pastoralisme se heurtent à une problématique insoluble : les attaques de loups sur leurs troupeaux. (Lire ci-contre.)

Autre production animale à noter, la présence sur le département de plusieurs milliers de ruches. ■



Parole d'élus

Jean-Marie Bernard,
président du Département des Hautes-Alpes

« Soutenir l'élevage dans les Hautes-Alpes est pour nous une évidence. Cela permet de maintenir une activité agricole traditionnelle, de conserver une filière économique créatrice d'emplois, indispensable pour nourrir nos concitoyens et entretenir les terres. »



▲ Pastoralisme

Une activité ancestrale mise à l'épreuve

Le Département soutient les éleveurs confrontés à l'augmentation de la prédation. Les attaques de loups les ont contraints à changer leurs méthodes de travail et à recourir notamment à des chiens de protection, entraînant des problèmes de cohabitation avec les autres usagers de la montagne.

L'année 2021 aura été plus que tendue en matière de prédation, en augmentation par rapport à 2020 avec 411 attaques de loups et 1 299 animaux victimes recensés dans les Hautes-Alpes. « L'enjeu majeur, pour les années à venir, est de savoir comment la filière élevage des Hautes-Alpes va résister à la prédation », alerte le président de la chambre d'agriculture.

Mieux contrôler la présence de cet animal est, pour Éric Lions, indispensable : « Le grand risque, avec une prédation qui continue à faire des ravages, est que l'on se retrouve avec des élevages où les animaux ne sortent plus jamais en plein air. Dans un département comme le nôtre, ce serait complètement illogique. »

Depuis quelques années, les éleveurs ont été contraints de s'adapter pour protéger leurs bêtes en adoptant, par exemple, des chiens de protection en renfort. « Leur présence entraîne de gros problèmes de cohabitation entre les éleveurs et les randonneurs », constate Christian Hubaud, conseiller départemental délégué, notamment, à l'agriculture et au pastoralisme.

Rénovation des cabanes pastorales par le Département

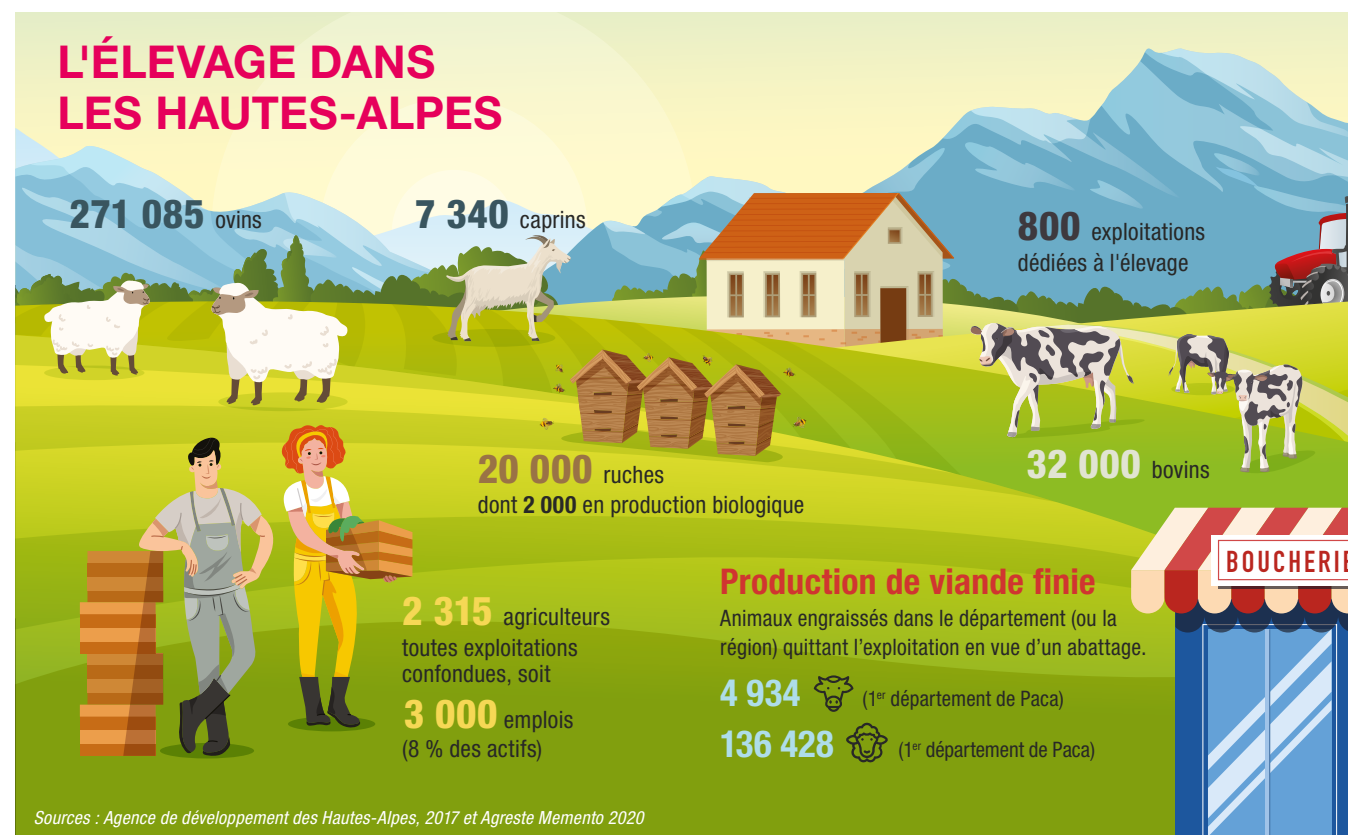
La volonté du Département est d'accompagner les éleveurs haut-alpins afin qu'ils puissent maintenir leurs troupeaux en prairie et en alpage.

« Et pas dans des bergeries ou dans des parcs, insiste Christian Hubaud. Il s'agit de défendre une pratique ancestrale, gage de produits de qualité, indispensable à l'équilibre du territoire, tant d'un point de vue économique qu'écologique. »

Le pastoralisme façonne en effet les paysages. « Ce sont les troupeaux qui entretiennent nos belles montagnes depuis la nuit des temps, rappelle l'élus. Le pâturage dans les stations de ski permet de réduire les risques d'avalanche et d'incendie dans les sous-bois. »

Le Département aide la filière en investissant, notamment, dans les cabanes pastorales d'alpage, en lien avec le Cerpam. Entre 2015 et 2020, ont été retenus et financés 37 dossiers à hauteur de 220 000 euros.

En 2020, à la suite de la crise sanitaire, une enveloppe exceptionnelle supplémentaire de 100 000 euros a été débloquée pour les équipements pastoraux. ■





▲ Lait

Une filière en plein renouveau



© Patrick Domayne

Après deux décennies difficiles, la production fromagère repart.

Délaissée à la suite de l'instauration des quotas laitiers, la filière laitière connaît un vrai regain d'activité dans les Hautes-Alpes grâce à la transformation, notamment fromagère. De quoi mieux valoriser les productions, pour la plus grande satisfaction des éleveurs et des consommateurs.

Le département des Hautes-Alpes est le plus gros producteur de lait de vache et de brebis de la région. Il se positionne derrière les Alpes-de-Haute-Provence pour le lait de chèvre. Ce bassin laitier retrouve des couleurs après deux décennies perturbées. « Les producteurs s'étaient détournés du lait à cause des quotas, explique Éric Lions, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes. Le litre était alors payé au prix des cotations nationales et n'était pas valorisé. Ce n'était pas rentable dans un territoire de montagne. »

La filière a été dynamisée par l'installation de transformateurs fromagers sur le territoire. Le département en accueille

aujourd'hui une petite dizaine : des entreprises privées, mais aussi des coopératives et des sociétés d'intérêt collectif agricole (Sica). « Les producteurs se regroupent et ne sont plus seuls. C'est un vrai bouleversement qui va dans le bon sens », estime Christian Hubaud, conseiller départemental délégué à l'agriculture.

Une production valorisée

Seule la production vendue à un collecteur est soumise à un prix fluctuant, fixé nationalement. En transformant eux-mêmes leur lait, ou via un transformateur, les éleveurs sont

indépendants de la politique nationale du prix du lait. Ce dernier est alors généralement mieux valorisé et la rémunération plus élevée. Les éleveurs haut-alpins produisent donc fromages, yaourts et autres faisselles, de plus en plus plébiscités par les consommateurs. Pour valoriser encore davantage la production laitière locale, les éleveurs et la chambre d'agriculture travaillent à la reconnaissance de deux de leurs produits emblématiques : le bleu du Queyras et la tomme du Champsaur. L'objectif est d'obtenir une AOP (appellation d'origine protégée), d'ici trois ans pour le premier et cinq pour le second. Les cahiers des charges sont en cours d'élaboration.

« Cela mettrait un coup d'accélérateur à la filière », estime Éric Lions. À la clé, des prix plus rémunérateurs et une mise en lumière du savoir-faire haut-alpin ainsi que de nouveaux débouchés, dans la restauration collective notamment. ■

▲ Hygiène alimentaire

Garant de la qualité du lait

Une unité spécialisée du laboratoire vétérinaire départemental réalise l'ensemble des analyses du lait produit dans les Hautes-Alpes mais aussi dans toute la région. Des examens qui garantissent aux consommateurs la qualité de la production et participent à sa valorisation.

Depuis sa création, en 1969, le laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire des Hautes-Alpes prend soin des cheptels domestiques du territoire. Une activité qui s'est par la suite élargie aux contrôles sanitaires alimentaires et hydrologiques. Et, depuis 2009, à l'analyse laitière des productions des éleveurs haut-alpins, mais également de ceux de toute la région. 150 000 analyses sont réalisées chaque année pour les producteurs de lait et les fromageries.

« Cette analyse est obligatoire chaque jour de production pour vérifier l'absence de résidus antibiotiques. Les éleveurs qui réalisent eux-mêmes leur transformation ne sont soumis qu'à des autocontrôles réguliers », explique le directeur du laboratoire départemental, Dominique Gauthier. Une petite trentaine de producteurs fermiers en est ainsi exemptée.

Pour les autres, les camions qui assurent la collecte du lait chez les éleveurs déposent un échantillon de leur production au laboratoire, dont les locaux se trouvent à Gap. Les techniciens recherchent d'abord d'éventuelles traces de contamination bactérienne ou d'altération. Ils s'assurent de l'absence de substances indésirables.

Donner confiance aux consommateurs

Ensuite, l'unité « analyses laitières » du laboratoire détermine, pour chaque producteur, la matière utile du lait,



© Jean-Luc Armand

Le laboratoire vérifie notamment l'absence de résidus antibiotiques.

c'est-à-dire le taux de matières grasses et de matières protéiques. En fonction des résultats, un prix est attribué au lait, fixé selon les accords passés entre producteurs, coopératives et industriels. Trois gammes de prix sont possibles. Les analyses des laits haut-alpins sont financées pour moitié par le Département, ce qui représente un coût annuel de 550 000 euros. Le reste est réparti entre

les fromageries et les producteurs. « Une surveillance aussi serrée permet de montrer patte blanche aux consommateurs, note Dominique Gauthier. Cela leur donne davantage confiance et entraîne de meilleures ventes. C'est important, d'autant que l'on observe un attrait de plus en plus fort pour les fromages fermiers depuis ces trois dernières années. » ■

▲ Salon de l'agriculture

Une vitrine des produits haut-alpins

Le stand des Hautes-Alpes au Salon de l'agriculture a été, comme chaque année, très animé. Pas moins de 70 producteurs, artisans et restaurateurs des Hautes-Alpes se sont succédé entre le 26 février et le 6 mars. Ils ont pu exposer leurs produits et leur savoir-faire à Paris. Les Haut-Alpins ont obtenu 24 médailles au concours général agricole, un record.

« Être systématiquement présents à cet événement d'ampleur nous permet d'expliquer nos métiers de l'élevage et de sensibiliser à la problématique de la prédation en partageant notre vécu », indique Christian Hubaud. ■



© Patrick Domayne



Scannez le QR code pour visualiser les 102 propositions de l'ADF



Pour François Sauvadet, il est indispensable de concevoir les politiques publiques avec la participation des collectivités locales.

▲ François Sauvadet

Les Départements sont incontournables

Le président de l'Assemblée des Départements de France réaffirme l'importance de la contribution des Départements à l'élaboration des politiques publiques, irremplaçables pour leur fine connaissance de leur territoire et l'analyse de ses besoins.

Vous êtes à la tête de l'Assemblée des Départements de France (ADF) depuis juillet 2021. Quelles sont vos priorités pour ce mandat ?

François Sauvadet : Le rôle du président de l'ADF est de fédérer les Départements. Chacun a ses spécificités, ses enjeux, sa manière de voir l'aménagement du territoire et l'action sociale adaptée aux besoins locaux. Nous nous retrouvons dans l'action de proximité, la volonté d'être utiles à nos concitoyens et d'agir concrètement pour l'amélioration de leur quotidien. À cet égard, les Assises nationales des Départements de France, qui ont eu lieu début décembre dans l'Ain, ont voulu marquer les choses en portant à la connaissance des Français 102 propositions pour agir mieux à leur service.

En quoi l'échelon départemental est-il, selon vous, encore pertinent et nécessaire aujourd'hui ? L'est-il particulièrement dans les secteurs ruraux ?

Les Départements ont vu le jour pour rapprocher l'administration de la population. Aujourd'hui, avec les très grandes Régions, cette préoccupation est d'une criante actualité, et les Français ne s'y trompent pas. Notre action de proximité est fondamentale pour les réconcilier avec les décideurs publics. D'ailleurs, les sondages montrent que les Départements ont toute leur confiance, tout simplement parce que leur action est accessible, visible au quotidien et efficace. Les territoires ruraux, par définition, sont vastes et moins peuplés. Ils ont

donc, plus que les autres, besoin que s'exerce la solidarité entre les territoires, qui est l'une des missions premières des Départements.

La crise du Covid-19 a-t-elle contribué à montrer sa pertinence ?

Chaque Département s'est organisé face au virus pour maintenir les services publics. Que la santé et l'action sanitaire ne soient pas dans nos missions centrales ne nous empêche pas – depuis longtemps – de mener des actions en faveur de l'accès aux soins, notamment pour lutter contre les déserts médicaux avec le développement de la télémedecine, le financement de Maisons de santé pluridisciplinaires, parfois même l'embauche de médecins.

D'où notre proposition de regrouper, sous l'égide des Départements, l'ensemble des politiques du médico-social. Les grandes politiques publiques doivent être conçues avec les collectivités locales et pas simplement depuis Paris. Les Départements sont incontournables par leur connaissance fine des territoires et la mise en réseau des acteurs locaux.

Quelles spécificités ont les Départements de montagne comme les Hautes-Alpes ?

Ce sont des territoires à enjeux multiples, qui accueillent beaucoup de monde à certaines périodes de l'année. Ils ont besoin d'équipements correspondant à leur fréquentation touristique et de constamment faire évoluer leurs infrastructures afin de rester attractifs.

D'où un besoin en matière d'investissement et un dimensionnement des services publics qui n'est pas forcément en rapport avec le nombre de résidents permanents. La solidarité avec ces départements doit jouer pleinement afin de leur permettre de fonctionner et de se développer.

Comment votre association prend-elle en compte leurs besoins ?

L'ADF est à leur écoute, porte leur voix et relaye leurs messages, notamment auprès du gouvernement. Pour le reste, je connais très bien les présidents des Départements de montagne. Ils savent ce qu'il y a de mieux à faire pour leurs territoires et trouvent toujours les solutions adaptées à leurs spécificités.

Vous avez confié la présidence du groupe montagne de l'ADF à Jean-Marie Bernard, président du Département des Hautes-Alpes. Quelle est la mission de ce groupe ?

Le travail en commission est important à l'ADF, parce que chacune réunit des élus qui connaissent parfaitement le domaine dans lequel ils sont amenés à travailler. Jean-Marie Bernard préside, avec compétence et solidité, le groupe montagne. Il est chargé de préparer les propositions que les Départements de France portent, afin de permettre de mener à bien les politiques nécessaires au développement de ces territoires. Qu'il s'agisse d'offres touristiques, de santé, de commerces de proximité, de soutien à l'agriculture de montagne, on gagne toujours à faire confiance à l'intelligence territoriale, et singulièrement à celle des Départements concernés. ■



▲ Service de soins infirmiers à domicile

Prendre soin des autres



Une équipe au service des plus de 60 ans et des personnes handicapées.

Aides-soignantes, infirmières et ergothérapeute, Marie-Hélène, Corine, Émilie et Roxane ont fait le même choix professionnel : s'occuper des personnes qui ont besoin d'être accompagnées pour continuer à vivre à domicile. Elles exercent au sein du SSIAD de Gap et s'occupent d'une centaine de personnes environ.

À l'instar des neuf autres services de soins infirmiers à domicile des Hautes-Alpes, l'équipe pluridisciplinaire du SSIAD de Gap intervient, sur prescription médicale, auprès de patients âgés de plus de 60 ans ou handicapés, dans la commune et les alentours. Elle est constituée d'une trentaine de professionnels, majoritairement des femmes, exerçant différents métiers liés au soin.

Les SSIAD sont placés sous l'autorité de l'Agence régionale de santé et financés par la CPAM. Ils travaillent en partenariat avec les services du Département, pour apporter des solutions aux besoins liés au maintien à domicile sur la totalité du département.

« Nous assurons des soins tous les jours, matin et soir, et nous ne manquons jamais un rendez-vous, insistent Marie-Hélène Ariston et Corine Aurouze, aides-soignantes depuis, respectivement, trente-cinq et trente-trois ans. Émilie Nicolas, elle, est infirmière depuis quinze ans et coordonne l'équipe spécialisée Alzheimer du SSIAD de Gap.

Une équipe soudée

Cette équipe accompagne les personnes atteintes de troubles cognitifs et intervient sur un secteur plus large : Gap, mais aussi dans le Champsaur et le Valgaudemar. Roxane Nicolas est, quant à elle, ergothérapeute, et présente depuis

cinq ans dans l'équipe. « C'est rare, les ergothérapeutes en SSLAD, c'est une vraie richesse pour les patients », remarque-t-elle. Son métier consiste à aider les seniors en leur proposant des outils facilitant leur vie quotidienne. « Il s'agit de les rééduquer, ou bien de faire de la stimulation cognitive et de la réadaptation », explique-t-elle.

Ces femmes ont toutes choisi de s'occuper de personnes âgées. Elles sont animées de la même envie de travailler au domicile des patients, de prendre soin d'eux, de consacrer à ces personnes le temps dont elles ont besoin.

« Quand on intervient à domicile, on est parfois confronté à des choses difficiles, constate Émilie. Les gens sont souvent seuls et ce n'est pas évident à gérer. » Toutes sont attachées à cette équipe soudée, où elles trouvent le soutien qui s'avère parfois nécessaire pour « recharger les batteries ». ■

▲ Valentin Lacroix

La cuisine, c'est du sport !

Ce natif de Briançon a troqué sa tenue de cycliste semi-professionnel pour celle de nutritionniste, spécialisé dans la préparation des sportifs de haut niveau. Il a notamment assuré la préparation de l'équipe féminine de ski alpin aux JO de Pékin et sera aussi sollicité pour ceux de Paris.

À 27 ans, Valentin Lacroix a déjà connu plusieurs vies : skieur, cycliste semi-professionnel mais aussi... diététicien et cuisinier. Il officie aujourd'hui comme nutritionniste spécialisé dans l'accompagnement des sportifs de haut niveau. Il conjugue ainsi sa passion pour le sport avec celle des fourneaux.

Tout semblait pourtant prédestiner ce jeune Briançonnais à une carrière exclusivement sportive. Inspiré par un père moniteur de ski alpin, il s'inscrit naturellement dans les classes spécialisées : « Le parcours classique de la vallée », explique-t-il. Il commence aussi le vélo de route. Un sport qui va finalement « prendre le dessus ».

Recherche scientifique et sportive

Le jeune garçon enchaîne les compétitions tout en terminant son DUT en mesures physiques à Annecy, qu'il complète par un BTS en diététique. « L'aspect performance, dans le sport, connecté aux rapports humains et à la santé m'a toujours intéressé », confie-t-il.

À 23 ans, il abandonne la compétition et devient nutritionniste à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), à Vincennes. Sa mission : aider les sportifs à optimiser leur entraînement puis à se focaliser sur la compétition. Pendant sa première année à l'INSEP, Valentin obtient un CAP de cuisine et un DU en micronutrition.

« Petit, je disais à mes grands-mères qu'un



Valentin Lacroix a été sélectionné aux JO... comme cuisinier !

jour, je ferais les JO ! », plaisante-t-il. En 2021, il est sollicité pour la préparation physique de l'équipe féminine de ski alpin en slalom géant et freestyle des JO d'hiver de Pékin. Il est le cuisinier de la Fédération française de cyclisme aux Jeux olympiques de Tokyo puis aux Championnats du monde. Installé à Grenoble, il effectue plusieurs déplacements par semaine à Paris, pour l'INSEP. Il reste très

attaché à son département d'origine, où il revient régulièrement, « pour le plaisir ». Il travaille actuellement avec les athlètes féminines pour que la recherche scientifique et sportive, presque entièrement basée sur des prototypes masculins, s'adapte davantage à leur physiologie. Son prochain objectif : les JO de Paris 2024, en attendant d'autres projets... ■



▲ Recrutements

Les Hautes-Alpes sur leur 31 !

Dans un contexte national de désaffection des candidats pour les carrières publiques, le Département se mobilise pour répondre à un défi sans précédent en termes de recrutement : il doit en effet motiver des candidats à venir remplacer 8 à 10 % de ses effectifs.

Les Hautes-Alpes n'échappent pas à un phénomène national : la fonction publique peine à recruter. Depuis plus d'un an, 70 postes sont restés vacants dans différents services du Département, soit 8 à 10 % des effectifs, toutes catégories et tous profils confondus.

Face à une telle situation, le service des ressources humaines a pris diverses mesures. Il a mis en place des avantages sociaux, qui pourraient être persuasifs, cumulés avec la progression attendue du régime indemnitaire courant 2022, pour tenir compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Une vague de départs à la retraite

Désormais regroupées sur les sites *Emploi-public.fr* et *Emploi-collectivites.fr*, les offres publiées sont plus détaillées. Le service des ressources humaines s'appuie aussi sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn pour les relayer. La rubrique dédiée du site du Département est plus attractive. Il participe au Forum de l'emploi, à Gap. Dès 2020, il a également travaillé à moderniser et assouplir l'organisation du travail de ses agents, bien avant que la crise sanitaire n'incite les personnes à devenir plus exigeantes en matière de relations vie privée-vie professionnelle.

Plusieurs facteurs expliquent les difficultés du secteur public français : il se trouve confronté à une vague sans précédent de départs à la retraite.



Le manque de candidats se fait notamment sentir pour les postes de techniciens.

De plus, les jeunes aspirent à travailler dans plusieurs structures au cours de leur vie professionnelle et postulent moins pour des emplois de longue durée. Dans ces conditions, difficile de trouver la relève...

Enfin, depuis plusieurs années, les métiers de la sphère publique subissent un « désamour ». Les rapports de la loi de finances 2020 et du Centre national de la fonction publique territoriale évoquent

tous deux la « perte d'attractivité des concours » de la fonction publique.

Si les Hautes-Alpes conservent une certaine attractivité, celle-ci ne bénéficie pas forcément à la fonction publique. Mais le Département reste optimiste. Il a recruté, sur un poste difficile à pourvoir, un trentenaire parisien, attiré notamment par la qualité de vie haut-alpine. Exemple à suivre ! ■



Parole d'élue

Valérie Garcin-Eyméoud,
conseillère départementale déléguée aux ressources humaines et à la jeunesse

« Aujourd'hui, les rôles se sont inversés. Ce n'est plus le candidat qui "se vend" mais la collectivité qui, tout en maintenant une exigence de compétences, doit se rendre attractive pour attirer les candidats. C'est ce vers quoi nous tendons. »

▲ Loi 3DS

Des routes nationales transférées au Département



Les financements accordés par l'État seront-ils suffisants pour réaliser les grands travaux programmés sur les nationales, comme ici le pont de Savines ?

La loi adoptée le 9 février dernier met en place de nouveaux leviers de décentralisation parmi lesquels le transfert de routes nationales aux Départements. Les Hautes-Alpes devraient en récupérer deux, la RN 85 et la RN 94, et se réjouissent d'une gestion simplifiée.

« Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale »

sont les quatre priorités de la nouvelle loi 3DS, adoptée en février dernier. Cette loi prévoit de consulter davantage les collectivités locales et de leur transférer des compétences en matière de logement social, urbanisme et organisation territoriale.

Mais c'est avant tout le volet concernant les routes qui intéresse le Département. Il ouvre en effet la voie au transfert de quelque 10 000 kilomètres de routes et autoroutes non concédées aux départements, métropoles et régions qui se porteront volontaires. L'objectif

est de faciliter la modernisation de ces axes de circulation et les grands aménagements de voirie.

Les routes haut-alpines concernées et transférables sont la RN 85, qui part du giratoire de l'A51 à La Saulce, rejoint Gap puis l'Isère à Corps, via le col Bayard, et la RN 94, depuis Gap jusqu'à l'Italie via Briançon et le col de Montgenèvre.

Six mois pour délibérer

Un décret en officialisera la liste dans les deux mois à venir. Les collectivités intéressées auront alors six mois pour délibérer sur celles qu'elles

souhaitent récupérer. Par la suite, elles en assumeront la gestion et pourront peut-être, par exemple, repasser à 90 km/h, en cohérence avec le reste du réseau.

Dans les Hautes-Alpes, où les usagers empruntent beaucoup plus souvent les nationales que dans les grandes métropoles, la loi 3DS est donc accueillie avec enthousiasme. Le Département étant particulièrement au fait des enjeux territoriaux, il sera le mieux à même d'identifier ses besoins et d'y répondre.

Seul bémol, les modalités financières : leur calcul risque de ne pas être à la hauteur des besoins et pourrait constituer un frein pour les collectivités, notamment si l'État n'est pas au rendez-vous pour accompagner le Département sur des investissements importants, qui seront nécessaires, comme pour le pont de Savines. ■



▲ Laines du Valgaudemar

Un patrimoine local à valoriser

Un an après avoir relancé l'activité traditionnelle et bicentenaire de la filature de Saint-Firmin-en-Valgaudemar, Marie-Laure Laurent réaffirme sa volonté de structurer et développer une filière locale de la laine, patrimoine industriel et savoir-faire uniques des Hautes-Alpes.



La filature produit actuellement 2,5 tonnes de laine par an. ...

Pour le plus grand bonheur de tous les tricoteurs et tricoteuses, voilà maintenant un an que la filature de Saint-Firmin-en-Valgaudemar s'est remise à tourner, adoptant le nom de « Laines du Valgaudemar ». Un véritable motif de fierté pour Marie-Laure Laurent, qui a repris l'activité du secteur laine le 1^{er} mars 2021, bien décidée à valoriser cet outil datant de 1830, véritable patrimoine industriel des Hautes-Alpes.

« Il s'agit de l'une des dernières filatures françaises. Notre objectif est tout à la fois

de contribuer à structurer une filière locale et de sauvegarder un savoir-faire unique », note la gérante. Elle travaille également, à la fois avec des groupements d'éleveurs et l'association Laines d'Europe, pour organiser des formations destinées à favoriser l'échange des savoirs avec d'autres filatures.

Dotée d'une boutique d'usine, où l'on peut trouver des laines mérinos, angora, alpaga

ou mohair, et d'un site de vente en ligne, la petite filature compte actuellement deux salariés pour une production annuelle de 2,5 tonnes de laine. Pour commencer ! Marie-Laure Laurent espère multiplier ce chiffre par 4 d'ici cinq ans et embaucher 4 à 5 salariés d'ici trois ans. ■

www.lainesvalgaudemar.com

▲ Maison de pays du Valgaudemar

Une nouvelle boutique en ligne

La vente des produits locaux sur internet représente une belle opportunité de développement des ventes pour l'association et ses 85 producteurs adhérents, complémentaire de celles réalisées dans le magasin installé en bordure de la route Napoléon.



Les produits alimentaires représentent la moitié des ventes de la Maison de pays. ...

représentent plus de 50 % des ventes. « Tous sont sélectionnés sur la base d'un cahier des charges, qui impose notamment qu'ils soient bien fabriqués sur le territoire et vendus au même prix qu'en vente directe », précise Nathalie Poncet.

L'ouverture de la boutique en ligne offre de nouvelles perspectives de développement, mais aussi d'embauches supplémentaires pour la Maison de pays. ■

maisondepays.fr

▲ Emy Charbonnier

Une skieuse en pleine ascension

Après avoir intégré le pôle France d'Albertville en 2021, la jeune championne champsaurine, âgée de 15 ans, continue d'accumuler les bons résultats en U18, particulièrement en Géant.

La Champsaurine Emy Charbonnier, 15 ans, compte parmi les petits prodiges du ski haut-alpin et national. Elle a remporté le championnat de France de Géant chez les U16, aux Orres, durant l'hiver 2021. Un titre plein de promesses pour la jeune athlète, originaire de Chaillol, où sa mère tient le restaurant *La Bagatelle*. Comme beaucoup d'enfants haut-alpins, Emy a appris le ski en même temps que la marche. À ceci près que le ski n'est pas resté un simple loisir pour elle... « Ça a commencé à devenir une passion quand j'avais une dizaine d'années. Je suis donc rentrée dans l'équipe

Compétition Champsaur, où je suis restée quatre ans, puis au centre interrégional d'entraînement de Briançon », raconte la skieuse, qui a intégré l'an dernier le pôle France d'Albertville, où elle prépare son bac tout en assurant son entraînement. En attendant de participer à une future coupe d'Europe ou, pourquoi pas, à la Coupe du monde de ski alpin, elle poursuit tranquillement son parcours en collectionnant les bons résultats, notamment en slalom géant, dans la catégorie U18, lucide quant aux progrès qui lui restent encore à faire pour rentrer dans le circuit de la Coupe du monde. ■



Emy a intégré le pôle France d'Albertville. ...

▲ Festival

Lignes de Crêtes fête ses 10 ans

La manifestation culturelle, créée en 2012 dans la vallée du Champsaur-Valgaudemar, célèbre son 10^e anniversaire en mettant cette année des femmes à l'honneur.

Le festival Lignes de Crêtes a vu le jour, il y a dix ans, dans le Champsaur-Valgaudemar. Cette manifestation, créée par les bibliothèques de la vallée, fait la part belle aux rencontres d'auteurs, ateliers, conférences, projections de films et autres expositions. Elle a été organisée pour la première fois en 2012 par les municipalités, la communauté de communes et la bibliothèque départementale.

Afin de valoriser la montagne dans la culture, le festival fédère l'ensemble des bibliothèques et médiathèques ainsi que la Maison du berger. Une occasion pour les lecteurs de rencontrer des auteurs de qualité, de portée locale, nationale, voire

internationale, mais aussi de voyager dans les différents lieux de culture de la vallée. La prochaine édition, qui devrait être programmée, comme chaque année, la semaine précédant les vacances de la Toussaint, est en préparation. Cette édition anniversaire sera consacrée aux femmes artistes. ■



Vos élus



Patrick Ricou, vice-président du Département, en charge des finances, de l'attractivité du territoire et président de l'Agence de développement des Hautes-Alpes



Béatrice Allosia, conseillère départementale déléguée à l'enfance et à la famille



▲ Clausonne

Sur les traces de l'ancienne abbaye



Les ruines de l'abbaye ont été dégagées grâce à des travaux réalisés par des bénévoles.

Située en pleine nature, l'abbaye de Clausonne n'est accessible qu'à pied. Ce lieu, aujourd'hui isolé, a longtemps été habité. Ses ruines sont petit à petit restaurées par des bénévoles et témoignent du vécu de ce site plein de charme, au cœur de la haute vallée de Maraize.

Rattaché à la commune du Saix, le site de l'abbaye de Clausonne ne manque pas de pittoresque, même si, de ce monument érigé au XII^e siècle, on n'observe plus que quelques vestiges. « Les ruines sont posées sur l'herbe, dans une grande vallée ouverte, au pied des montagnes. C'est assez enchanteur », estime Bruno Faure, cofondateur de l'association Les Amis de l'abbaye de Clausonne.

Cette association se compose d'amoureux des vieilles pierres et du

patrimoine. Depuis sa création, en 1994, ils œuvrent à la restauration du monument et de ses dépendances ainsi qu'à la réhabilitation et la valorisation du site, perché à 1 140 mètres. Et, le moins que l'on puisse dire, c'est que les pierres ont bien des choses à raconter... L'abbaye a été fondée, en 1185, par les moines de l'ordre de Chalais, ceux-là mêmes qui étaient à l'origine de la fondation de Boscodon. D'abord en bois, la construction a rapidement laissé place à la pierre. « Pendant 400 ans,

Clausonne a eu une vie d'abbaye médiévale traditionnelle. Mais, en 1573, au moment des guerres de Religion, l'édifice a été détruit », relate Bruno Faure.

Au début du XVIII^e siècle, l'évêque du territoire, charmé par la beauté du site, lui redonne un second souffle. Les bâtiments sont transformés partiellement en ferme. L'école et la mairie s'y installent durant le XIX^e siècle.

Un trésor remis en lumière

À la fin des années 1940, l'Office national des forêts (ONF) rachète la totalité de la commune pour reboiser le massif d'Aujour. Les habitants quittent les lieux et les maisons sont démolies. Quant à l'abbaye elle-même, un incendie

la ravage. Sans toiture, elle devient un tas de pierres, progressivement recouvert par la végétation. Un trésor enseveli, que les Amis de l'abbaye de Clausonne remettent en lumière grâce à un travail collectif et bénévole.

L'association souhaite, en effet, faire de ce lieu un terrain de découverte, d'apprentissage et de savoirs. C'est pourquoi, dès les années 1990, les travaux sont organisés sous forme de chantiers internationaux de jeunes ou de stages de formation. Les opérations de dégagement des ruines ont ainsi été réalisées en partenariat avec les Village des Jeunes, une association basée au Faï, sous le contrôle de la direction régionale des Affaires culturelles (Drac).

En 2022, deux chantiers sont déjà

programmés. Objectif : poursuivre la création de clapiers à proximité de la bergerie, la restauration du mur de la Péguière, voire, si possible, la réouverture de l'ancien chemin d'accès à l'abbaye. « Pour ce qui est des reprises de maçonnerie, elles ont longtemps été réalisées par des entreprises du patrimoine. Nous disposons aujourd'hui d'un salarié en interne pour s'en charger », précise Bruno Faure. Le tout dans le respect du style du bâti, puisque l'abbaye est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1995.

Accessible toute l'année

Le site est accessible toute l'année à pied. Un parcours de randonnée, au

départ du village du Saix, permet d'y parvenir tout en découvrant les points d'intérêt alentour, notamment les gorges du Gouravour, les trompes du Faï ou encore le hameau abandonné de la Péguière.

L'association Les Amis de l'abbaye de Clausonne, en coopération avec son homologue de Boscodon, travaille sur un projet d'itinéraires touristiques à plus grande échelle. « Notre but est de proposer aux visiteurs des parcours de randonnées pédestres, équestres et VTT, reliant les sites chalaisiens de Clausonne, Valserrès, Boscodon et du Laverq à l'horizon 2023. Et pourquoi pas, à terme, l'ensemble des 13 sites particuliers du Sud-Est », confie Bruno Faure. Les pierres n'ont pas fini de se raconter. ■

▲ Infos pratiques

Abbaye de Clausonne, Le Saix

📍 Accès libre – gratuit

📍 Circuit de randonnée au départ du restaurant « Le 69 », dans le centre-ville du Saix.

🔄 Boucle de 10,5 kilomètres, soit 3 heures, 500 mètres de dénivelé positif, facile.

📄 Renseignements auprès de l'office de tourisme Sources du Buëch.

🚻 Sur place : toilettes sèches, point d'eau, aire de pique-nique avec tables.

💡 Des panneaux pédagogiques, installés par l'association Les Amis de l'abbaye de Clausonne, retracent l'histoire du site.

🎵 Pour ce printemps 2022, un piano sera installé par le Piano du Lac sous la charpente, dans le chœur de l'édifice, et sera à disposition de tous.



Molines-en-Queyras

Acquisition d'un engin électrique technique communal

La commune est constituée de sept hameaux répartis sur un territoire de haute montagne. Cette configuration particulière l'oblige à disposer d'un système mobile polyvalent pour assurer l'entretien de sa voirie, capable de se déplacer dans des conditions difficiles en période hivernale. La saleuse électrique « Hilltip » est spécialement conçue pour s'adapter sur un pick-up et un camion léger. Cet outil polyvalent peut servir tout au long de l'année pour de petits travaux courants.



Budget : 9 250 € HT
Subvention du Département : 2 775 €

Aspres-les-Corps

Réhabilitation de l'aire de jeux

L'aire de jeux du village, qui ne respectait plus les normes de sécurité, était fermée depuis le mois de février 2020. La réhabilitation globale de cet espace dédié aux enfants de 3 à 8 ans a permis de satisfaire les habitants et les touristes avec un toboggan, un portique, deux balançoires dont une avec une nacelle bébé et un jeu sur ressort, sécurisés par une surface amortissante.



Budget : 15 760 € HT
Subvention du Département : 7 800 €

Laragne-Montéglin

Réalisation d'un terrain synthétique

Le projet consistait à remplacer le stabilisé de l'ancien terrain par un gazon synthétique. Cette surface permet une utilisation par tout type de temps, sans altérer les qualités sportives de l'aire de jeu en compétition, entraînement ou usage scolaire. Cet outil confortera la politique culturelle sportive et sociale dynamique de la commune. Via ses nombreuses associations, elle propose des activités à l'ensemble des Laragnais et aux habitants de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch. Le football y est une institution : le doyen des clubs de football des Hautes-Alpes, le Laragne Sports, a fêté ses 115 ans d'existence en 2019.



Budget : 490 000 € HT
Subvention du Département : 98 000 €

Saint-Bonnet-en-Champsaur

Requalification et sécurisation de l'avenue du 11-Novembre et de l'aire de jeux de l'Enclos

Un projet d'aménagement global et de sécurisation de l'avenue du 11-Novembre a fait l'objet de trois tranches. Les travaux ont permis la réfection des réseaux humides (eau potable, eaux pluviales et eaux usées) et la construction de la structure d'une chaussée neuve. Avec les travaux de voirie, des bordures ont été posées et des espaces piétons créés. Enfin, une aire de jeux est désormais à la disposition des enfants comprenant une balançoire, un portique, des jeux à ressorts et une plateforme pour les 2/5 ans.

L'avenue du 11-Novembre est plus sûre avec ses 5,50 m de largeur, son cheminement piéton du côté du Champ de Foire, délimité par des bordures en granit et un trottoir de largeur variable avec des places de parking.



Budget : 540 000 € HT
Subventions du Département (3 subventions cumulées) : 81 150 €

Cervières

Balisage du site nordique

Le domaine nordique (42 km de pistes damées) est géré par la commune. Vieillissant et incomplet, le balisage actuel ne répondait plus aux normes ni aux attentes du public. Le projet a donc consisté à installer de nouveaux panneaux pour indiquer les différents secteurs du domaine et à proposer une information locale directionnelle.



Budget : 10 900 € HT
Subventions du Département : 5 460 €

La Saulce

Aménagement de la tour de guet et de son accès

La tour de guet de La Saulce-Vieille est un emblème de la commune. L'aménagement de ce site essentiel pour l'histoire et la culture du village s'inscrit dans le cadre du dispositif « Espaces, sites et itinéraires » porté par le Département. Les travaux ont permis la restauration, le balisage et l'aménagement du sentier de randonnée qui permet d'accéder en toute sécurité à la tour. Il comprend également l'aménagement d'une aire de repos, la mise en place d'une information sur l'histoire du monument et d'une table d'orientation.

Budget : 80 740 € HT
Subventions du Département : 29 170 €

Groupe de la Majorité départementale

Deux années durant, nous avons eu l'immense tristesse de voir nos stations de ski fermées. Ce ne fut pas, bien évidemment, sans conséquence sur notre économie. Cette année, la fréquentation touristique est de nouveau au rendez-vous, même plus qu'espérée au regard du contexte sanitaire et d'une météo pas toujours favorable.

Le Département, avec le soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'État, compte investir massivement dans ses 27 stations de ski. L'objectif des Contrats stations ? Engager un pari sur l'avenir : les rendre plus compétitives, leur donner la possibilité de mettre en œuvre des projets innovants, les faire monter en gamme en apportant des offres en adéquation avec les nouvelles attentes de leurs clientèles, et attirer un plus large public. Nos stations représentent les deux tiers du chiffre d'affaires touristique des Hautes-Alpes. Quand 1 euro est dépensé dans un forfait de ski, 6,5 euros sont dépensés en parallèle sur notre territoire. Nous savons que la préservation de l'environnement constitue un enjeu dont la portée ne fait que croître. Dès lors, réfléchir à un nouveau modèle de transition énergétique, un modèle plus durable, pérenne, nous apparaît essentiel ; un modèle intégrant écologie, environnement, développement de notre territoire et de notre économie.

Dans cette perspective, la Majorité porte des solutions novatrices : hydroélectricité, création de la SEM, investissements dans le solaire, mobilités alternatives... L'enjeu est de réinventer la montagne intelligemment, de la repenser, de l'inscrire dans un avenir porteur d'espoir et de perspectives.

Notre ambition est grande, inaliénable, pour ce territoire riche d'innombrables ressources, territoire que nous souhaitons voir grandir et rayonner. Construisons ensemble ce futur séduisant pour les générations futures. Préparer l'avenir est plus que jamais le cœur de nos missions. C'est ce qui nous anime et nous oriente chaque jour.

Arnaud Murgia et Lionel Para, co-présidents

Groupe "Propositions pour les Hautes-Alpes"

Avant toute chose, nous tenons à témoigner tout notre soutien au peuple ukrainien pris dans une terrible tourmente. Nous nous félicitons de toutes les actions solidaires de citoyens, d'associations et de collectivités menées dans le Département en direction de l'Ukraine et de l'engagement de nos soldats du 4^e RC.

Dans un domaine plus local, nous sommes aussi très fiers des médailles remportées par nos agriculteurs, éleveurs, apiculteurs, viticulteurs et autres professionnels au Salon de l'Agriculture 2022. Elles témoignent du travail et du courage quotidien de tous les acteurs de l'agriculture haut-alpine perpétuée par une jeunesse volontaire et innovante.

Nous saluons également la participation de nos athlètes aux JO d'hiver à Pékin ou dans d'autres grandes manifestations sportives, et particulièrement Arthur Bauchet qui a remporté trois médailles d'or et une de bronze aux JO paralympiques, ainsi que Valentin Giraud-Moine, guide de Hyacinthe Deleplace, médaillé de bronze, et également Richard Jouve qui a remporté le petit globe de cristal du sprint en Coupe de monde de ski de fond. Nos jeunes haut-alpins ont du talent. Nous serons toujours présents pour leur apporter tout notre soutien.

Nous continuons à suivre les propositions que nous avons portées devant l'assemblée départementale : un Copil est en cours de mise en place pour la jeunesse ; la problématique d'une loi européenne menaçant nos producteurs de lavande et toute une filière est toujours dans notre actualité ; les infrastructures routières et ferroviaires restent une de nos préoccupations majeures dans nos cantons respectifs. Elles nous permettront d'obtenir le désenclavement de notre département, de favoriser le tourisme. Mais avant tout, elles faciliteront les déplacements de nos concitoyens, que ce soit pour le travail, les études, la vie sociale...

Sur tous ces sujets, nous ne manquerons pas de solliciter tous les élus et les autorités et notamment M. Joël Giraud, que nous tenons à féliciter pour sa nomination en tant que ministre.

Nous restons à l'écoute et à la disposition de tous dans nos cantons. Nous sommes persuadés que la proximité des élus est la réponse adéquate et fondamentale pour mener des actions et faire des choix appropriés pour nos territoires.

Valérie Rossi et Joël Bonnaffoux, co-présidents

Pour soutenir les agriculteurs haut-alpins

on est là.

Rénovation des cabanes pastorales, aide à l'installation des agriculteurs, achats de produits locaux pour la restauration scolaire, renouvellement des vergers...
Le Département apporte des réponses concrètes à une filière essentielle pour les Hautes-Alpes.



Hautes-Alpes
le département